

Traite AVODA ZARA

Proposition de plan – Deuxième chapitre - Daf 27 a & b

27 a

Guemara :

Il s'agit d'un médecin / mohel expert professionnel;

- *Rav Dimi confirme.*
- *Mais objection : R. Yehudah permet-il vraiment d'aoir recours à un Couti Mohel ?!*

Pourtant nous avons une beraita de R. Yehudah :

- *Un Israel peut circoncire un Kusi.*
- *Mais Un Couti ne peut pas circoncire un Israel, car ils le font pour leur idolâtrie*
- *R. Yosi: La circoncision n'a pas besoin d'être « lishmah » (désintéressé, juste pour la mitsva)!*
- *Il faut donc bien changer les opinions énoncées plus haut*
 - *La première beraita doit être attribuée à R. Yehudah ha'Nasi (Rebbi),*
 - *Cf. autre Beraita au nom de Rabbi : circoncision par un idolâtre est invalide - "ve Atah Et Beriti Tishmor."*
 - *Rav 'Hisda : R. Yehudah apprend que la circoncision doit être faite pour Hachem de "la'Shem Himol" (et non par un idolâtre) ;*
 - *R. Yosi apprend de "Himol Yimol" (redoublement) que la circoncision est valide, même si ce n'était pas uniquement désintéressé / pour la mistva d'Hachem.*
 - *Qu'est-ce que R. Yosi apprend de "la'Shem Himol"?*
 - *"Pessa'h la'Shem Himol " → se réfère à Korban Pessa'h (offert Lishmah).*
 - *Qu'est-ce que R. Yehudah apprend de "Himol Yimol"?*
 - *C'est simplement une façon de parler « Dibra Torah kilechon bené Adam »*

Comment sait-on que la circoncision par un Nochri est invalide?

- *Daro bar Papa : Hash-m a dit à Avraham « ve Atah Et Brisi Tishmor »."*
- *R. Yo'hanan : "Himol (celui qui est circoncis) Yimol (circoncira)" ○ Quelle est la différence entre ces réponses?*
 - *Proposition 3 : différence au sujet d'un Nochri circoncis*
 - *Pourtant on a une michna qui assimile les Nochrims circoncis comme s'ils étaient incirconcis!*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.torahbox.fr (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)
Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- **Proposition 2** : différence au sujet d'un Yisrael qui serait exempté de la circoncision car ses frères sont morts par la circoncision. Il a la mistva, mais il est incirconcis.
 - Non car on a une michna qui considère les Israel non circoncis comme circoncis!
- **Proposition 3** : différence au sujet d'une femme Israël / Elle n'a pas la mitsva mais elle est considérée comme circoncise.
 - C'est sûr : une femme peut certainement circoncire ! cf. verset / Tsipora "Va'Tikach Tziporah Tzor .."!
 - On aurait pu lire 'va'Tukach' (elle a dit à quelqu'un d'autre de prendre la pierre et de circoncire).
 - Mais le verset dit clairement "va'Tichrot" (féminin)! C'est elle qui a coupé !
 - Nous pouvons lire 'va'Tichrat' - elle a fait couper quelqu'un d'autre.
 - Autre réponse : Elle a commencé la circoncision, et Moshe l'a terminé.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.torahbox.fr (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)
 Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Michna

On peut avoir recours à un idolâtre pour les soins « d'argent » « ripouy mamon » mais pas pour les soins « d'âme » « ripout nefashot »

R. Meir dit, on ne peut obtenir une coupe de cheveux d'un idolâtre n'importe où; Mais les sages le permettent dans un Reshut ha'Rabim, mais pas en privé.

Gemara

Que signifie « les remèdes d'argent » / « les soins d'âme »

- **Première réponse** : Les remèdes d'argent : quand le Nochri est payé / « nefashot » si gratuits. ○ Si c'était ça La Mishnah l'aurait dit explicitement !
- **Autre réponse** : Les remèdes d'argent : quand il n'y a pas de danger / soins d'âme : quand il y a un danger.
 - Mais pourtant Rav Yehudah a enseigné que nous ne pouvons même pas avoir recours à un Nochri pour guérir la blessure après une saignée (pas dangereuse)!
- **Autre Réponse**: Les remèdes monétaires / animal de Yisrael et « soins d'âme »/ Israel lui-même.

Rav 'Hisda : Si un médecin idolâtre dit 'ce médicament vous aidera, mais celui-ci vous nuira', on peut lui faire confiance.

- *En effet, cet idolâtre suppose que le patient demandera aussi aux autres et il ne veut pas nuire à sa réputation.*

R. Yo'hanan : Si un malade juif risque de mourir (incertain), il ne peut pas être guéri par un idolâtre. S'il mourra sûrement, il peut être guéri par un Nochri (si aucun Juif ne peut le faire).

- *Mais peut-être que l'idolâtre voudra le tuer et le fera mourir plus vite. Nous devrions éviter ce risque d'écourter sa vie.*
On ne craint pas un tel cas de figure → cf verset , il mourrait de toute façon, et on ne craint pas d'écouter le temps qu'il lui reste à vivre.

Cas particulier : les hérétiques « minim »

- *Beraita : On ne peut pas parler longuement avec hérétiques « minim », ni être guéri par eux, même si un homme n'a que peu de temps à vivre; ○ cf. Ben Dama, le neveu de R. Yishmael mordu par un serpent, mais R. Yishmael ne voulait pas le laisser soigner par un hérétique.*
 - *Mais Ben Dama a voulu opposer un verset qui prouve que c'est permis ! Il est mort avant de donner sa source.*
 - *R. Yishmael s'est exprimé ainsi : Heureux sois-tu toi qui est mort en état de pureté ... ! "Poretz Gader (« qui ouvre une cloture » celui qui transgresse un décret rabbinique) Yishechenu Nachash." (sera mordu par un serpent)*
 - *Loi plus rigoureuse / hérétiques « minim », de peur d'être attiré par l'hérésie.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.torahbox.fr (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)
Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *De toute façon, il allait mourir d'une morsure de serpent.*
- *Mais il n'y a pas de guérison si un homme mordu par serpent a transgressé les paroles de Chachamim.*

Quelle source Ben Dama voulait-il apporter? → "Va'Chai Bahem"

- *R. Yishmael n'était pas d'accord, car cela ne s'applique pas en public.*
 - *Cf. Beraita de R. Yishmael : Si quelqu'un a le choix de «servir l'idolâtrie » ou d' « être tué», il devrait transgresser et vivre - «va'Chai Bahem», il ne faut pas mourir en observant les Mitzvot;*
 - *Peut-être que cela s'applique même en public ?*
 - *Non car verset : "Ve Lo Techalelu Et Shem Kodshi".*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.torahbox.fr (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)
Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com